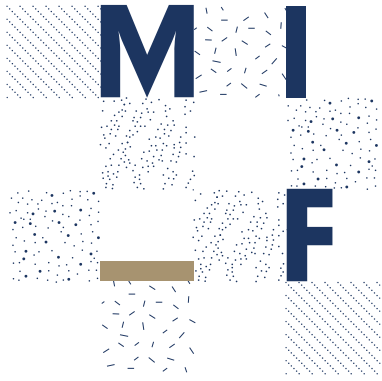




Paris le 13. 10. 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MINÉRAUX INDUSTRIELS - FRANCE

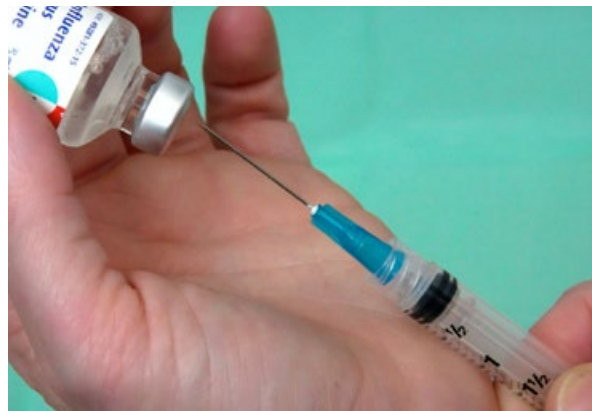
Minéraux Industriels : pour mieux se comprendre, ouvrons le dialogue.

Avec la crise du Covid, le regard des Français est plus que jamais centré sur l'industrie : quelles activités seront en mesure de relancer l'économie pour sortir notre pays de la crise économique inédite dans laquelle il se trouve ? Dans ce contexte la filière MI-F (Minéraux Industriel France) apparaît comme un acteur de premier plan bien implanté localement, quoique totalement méconnu de nos concitoyens. D'où l'importance d'ouvrir un dialogue entre les pouvoirs publics et les territoires. Un enjeu dont devrait tenir compte les planificateurs de France Relance.

Un maillon essentiel du tissu industriel

Avec la pandémie, les Français ont pris conscience que certaines industries stratégiques n'étaient plus présentes sur l'hexagone. En revanche, ce qu'ils n'ont pas vu c'est que d'autres activités, peu connues car moins visibles, étaient bien présentes sur notre territoire et continuaient de jouer un rôle tout autant essentiel.

C'est le cas de la filière Minéraux Industriels France qui s'est révélée être un maillon indispensable pendant la crise du Covid. Qui sait, par exemple, qu'avec des matériaux tels que du feldspath, du talc, du kaolin, de l'andalousite, de la silice, des argiles nobles, des carbonates de calcium, du mica, de la diatomite, tous issus de nos territoires, on a pu continuer d'approvisionner les industries clés pour qu'elles fabriquent des masques, des tubes plastiques des respirateurs, et des flacons de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur. Dans son ensemble, la production de ces minéraux a garanti la continuité de filière tels que l'industrie pharmaceutique, l'agro-alimentaire, ou encore la filtration de l'eau.



Ouvrir le dialogue avec les territoires pour définir les bonnes politiques publiques.

Sur le site de France Relance, on lit : « *La relance prendra vie au sein des territoires et donnera naissance à une société du mieux vivre* ». Cela concerne au premier plan les entreprises productrices de minéraux industriels, des acteurs locaux répartis sur l'ensemble de l'hexagone qui représentent plus de 3000 emplois directs et une estimation d'un million d'emplois indirects.

Les pouvoirs publics reconnaissent le classement de certains gisements en intérêt régional ou national pour protéger l'accès à la ressource de l'urbanisation. Cette démarche compliquée nécessite l'accord de tous et la compréhension des enjeux concernés. Citoyens, associations et décideurs devront se concerter sur l'extraction et de la transformation durable de ces roches et minéraux qui nous accompagnent depuis la préhistoire

Comme le souligne Franck Evanno, président de MI-F « La filière des Minéraux Industriel France valorise un patrimoine commun au service du développement durable. C'est une industrie stratégique, innovante et sa contribution environnementale dépasse le strict cadre réglementaire ; en témoignent des réaménagements exemplaires qui favorisent la biodiversité ou restituent des terres agricoles. Quand on connaît bien les enjeux de notre secteur on comprend immédiatement l'intérêt que son développement représente pour notre pays »

Pour toutes ces raisons MI-F compte bien participer activement à « cette ambition d'ampleur historique » pour reprendre les propos de Jean Castex sur France Relance, et contribuer à une France durable.

Contact presse : Jean-Paul Oury

MI-F en bref

Minéraux Industriel-France est une organisation professionnelle qui regroupe une vingtaine d'adhérents (PME et grands groupes), extrayant et transformant des roches et minéraux dits industriels qui sont le feldspath, le talc, le kaolin, l'andalousite, la silice, les argiles nobles, les carbonates de calcium, le mica, la diatomite etc., gisements classés d'intérêt national. En tout 80 usines et 200 carrières employant directement près de 3 000 personnes et générant un chiffre d'affaires de l'ordre de 620 millions d'euros. Des acteurs répartis sur tout le territoire qui approvisionnent l'industrie verrière, l'industrie papetière, la céramique, la plasturgie, la sidérurgie, le bâtiment, l'aéronautique et l'espace, l'automobile, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'agroalimentaire....

www.mi-france.fr

